



certification en allemand

publié le 28/03/2017

Descriptif :

la certification en allemand - une épreuve exigeante

Endlich !Tous les germanistes de la 3e ont participé cette année à la certification en allemand. C'est une épreuve organisée par l'Etat allemand. Les élèves ont le droit de faire tester gratuitement leur niveau en allemand : A2 ou B1. C'est un test difficile d'autant plus que l'élève doit atteindre un niveau A2 ou B1 dans toutes les épreuves pour attester ces niveaux, c'est à dire dans la compréhension de l'écrit, la compréhension de l'oral, dans l'expression orale et dans l'expression écrite. Tous les candidats se sont beaucoup investis. Il faut maintenant attendre les résultats fin juin.

Bravo à tous les courageux.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.